

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2020/024

SEANCE DU 30 JUIN 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

24.06.2020

Date d'Affichage

07.07.2020

Objet de la Délibération

Compte de Gestion 2019.

Budget Principal.

L' an deux mille vingt, le trente juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, TRIAES, JUMEL, GARCIA, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PANAVILLE, PADRA, AITA, RECH, SUC, EVEN, MEYER, DASSENOY, MARC, LEROUX, GOMES, RANCHET, LOUBEAU, PEGUES, VITRICE, PIGATTO, DEGEILH, DOLAGBENU, COURET.

Absents :

Mme MAZAUDIER procuration à M. TOUNTEVICH,

Mme MONFRAIX procuration à Mme VITRICE,

M. CHONG KEE procuration à Mme VITRICE.

Secrétaire : Mme Garcia

Après s'être fait présenter le budget primitif de la commune pour l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état du passif, l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019 de la commune,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (27 Pour, 1 Contre : T.Monfraix, 1 abstention : P.Chong Kee) approuve le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2019 de la commune, et déclare que ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus

M. le Maire,

Christophe Tountevich

